

# l'agglo

# ÉCONOMIE & STRATÉGIES

- 1 Une compétence moteur du projet de territoire
- 2 Faciliter l'adaptation des acteurs économiques et sociaux
- 3 Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'Agglo



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo



CONNECTEZ VOUS

[www.cacl-guyane.fr](http://www.cacl-guyane.fr)



# l'agglo **ÉCONOMIE & STRATÉGIES**

**L'**ambition de l'Agglo : s'inscrire comme un acteur incontournable du développement économique du centre littoral. Pour atteindre cet objectif, la CACL développe l'attractivité du territoire grâce à des actions définies dans son Schéma Intercommunal de Développement Economique (SIDE). Ainsi, plusieurs projets, axés sur des créneaux d'avenir, traduisent sa vision politique pour modeler le cadre de vie d'une population jeune et en forte croissance et créer des activités génératrices d'emplois sur un territoire en devenir.

## **1 Une compétence moteur du projet de territoire**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence économique de l'Agglo a été renforcée par de nouvelles attributions en matière de zones d'activités, de promotion du tourisme et de politique locale du commerce. Suite à ce récent transfert, la collectivité actualisera, courant 2020, son schéma de développement économique.

Pour planifier des actions économiques adaptées au mieux à notre territoire, à sa population ainsi qu'aux particularités rurales, urbaines et professionnelles, l'Agglo articule son programme d'actions autour de 4 axes de développement économique :

- Axe 1 : Développer une offre qualitative de foncier et immobilier d'entreprises
- Axe 2 : Soutenir le marché de la construction par la recherche et l'innovation
- Axe 3 : Accompagner l'essor d'une filière agro-industrielle guyanaise
- Axe 4 : Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'Agglomération

Véritable feuille de route stratégique, ces grandes lignes permettent de retracer tous les projets en cours ou à l'étude pour favoriser l'attractivité du territoire de l'Agglo au travers des ressources et spécificités locales.

Aujourd'hui, l'enjeu majeur pour la collectivité consiste à valoriser ses richesses naturelles et investir dans des infrastructures qui permettent d'attirer et maintenir durablement des facteurs de production, des habitants ou des touristes sur le territoire.





**La CACL accompagne les filières à fort potentiel  
4 communes : 18 589 hab.**

**Montsinéry-Tonnégrande, Roura, Macouria,  
Partie sud-est (Stoupan, Mogès) et sud-ouest  
(Réserve du Mont Grand Matoury) de Matoury  
Président du GAL (GROUPE D'ACTION LOCALE DU CENTRE LITTORAL)  
Gilles ADELSON**

Acronyme de « Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale », LEADER est un dispositif de financement à l'initiative de l'Union européenne en faveur du développement rural.

Pour les générations LEADER 2014-2020, la CACL, s'est portée pour la première fois candidate en tant que structure porteuse d'un Groupement d'Action Local (GAL), afin de mettre en place une stratégie de développement local sur ses territoires ruraux.

Cette stratégie se décline en trois axes d'intervention :

- Développement d'une économie sociale et solidaire endogène et territorialisée
- Approvisionnement de la population de la CACL en produits alimentaires issus de l'agriculture locale
- Valorisation des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales des territoires ruraux par le développement du tourisme et des loisirs

**Depuis 2014,  
15 projets ont  
été financés par  
l'Agglo'Gal dans le  
cadre du LEADER  
pour un total  
de 541 697€**

**Un GAL est chargé de la mise en oeuvre de la stratégie de développement local et du programme d'actions qui en découle. L'AGGLO'GAL s'appuie sur :**

- une équipe technique qui anime le territoire, accompagne les porteurs de projets, réceptionne et analyse les demandes, assure la gestion administrative et financière des dossiers... L'équipe technique, composée de deux animateurs, est intégrée au sein de la Direction Développement et Attractivité Économique (DDAE) de la CACL.
- son comité de programmation qui se réunit régulièrement pour décider de l'attribution du financement LEADER aux porteurs de projets qui œuvrent sur les territoires ruraux de la CACL.

**L'AGGLO'GAL a obtenu la gestion d'une enveloppe de 1 766 000 € dont 1 500 000 € du FEADER et 266 000 € de contreparties nationales (CTG et CNES).**

### Top Up CACL

C'est une enveloppe complémentaire d'un montant de 1 120 000 euros, votée par la CACL afin de renforcer l'assise financière de l'Agglo'GAL. L'objectif étant d'offrir un dispositif de financement direct aux structures qui contribuent au dynamisme économique des territoires ruraux de la CACL. Aussi, le mode direct de ce financement permettra de soutenir des porteurs manquant de fonds propres pour mobiliser les fonds LEADER.

## 2 Faciliter l'adaptation des acteurs économiques et sociaux

Sur le territoire de la CACL, le BTP et le commerce sont les activités économiques les plus dynamiques. Pour accompagner ses entrepreneurs et ses commerçants, la CACL investit dans le foncier et l'immobilier d'entreprise.

### Les ateliers relais

- **Un pôle de service** : gestion de l'équipement et soutien administratif aux artisans.
- **Un pôle technique** : mise à disposition de machines spécifiques au travail du bois dans un hall commun.
- **Un pôle ateliers** : mise à disposition de 18 ateliers de 60m<sup>2</sup>, 90m<sup>2</sup> ou 120m<sup>2</sup>.

Baptisé « **ateliers-relais** », ce nouveau programme constituera un lieu de transition pour les artisans en attendant qu'ils puissent investir dans leurs propres ateliers. Il s'agit de proposer des espaces favorables à la création d'entreprise par un accompagnement administratif, technique et un accès facilité à l'immobilier d'entreprise.



### Financement :

- **CACL** : 1,2 M €
- **Convention CTG** : 475 489 €
- **Convention ANRU** : 789 969,30 €
- **Demande FEDER à l'issue de la phase APD** : 3 097 942 ,02 € (55%).



**18 ATELIERS POUR LES ARTISANS  
FILIÈRES BOIS ET CONSTRUCTION**





Point presse pour les ateliers relais

## ● Parc d'activités industrielles

Une étude a été lancée en 2016 pour évaluer les besoins en foncier économique sur le territoire de la CACL. Elle consistait à définir l'intérêt de mettre en place un parc d'activités industrielles, site dédié aux entreprises pour leur permettre d'évoluer dans un cadre privilégié à même de renforcer leur développement et visibilité.



## 3 Renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'Agglo



Stand de l'OTC au salon du tourisme avec la Présidente

La CACL a installé le 1er Conseil d'administration de son Office du Tourisme Communautaire (OTC). Pour rappel, l'OTC créé fait suite à la loi NOTRé qui renforce les compétences des intercommunalités en matière de promotion et d'accueil touristique.

L'OTC a pour objectif de favoriser la promotion touristique à l'échelle des six communes tout en encourageant la mutualisation de moyens et de services. C'est un EPA, Établissement Public à caractère Administratif, dont le siège se situe à Matoury.

Il est gouverné par un conseil d'administration composé de deux collèges de 22 membres : un collège représentant les élus du Conseil Communautaire de la CACL et un collège représentant les professionnels du tourisme. Le Conseil d'Administration décide des questions concernant le fonctionnement et l'activité de l'office (plan d'action, budget, recrutement,...).



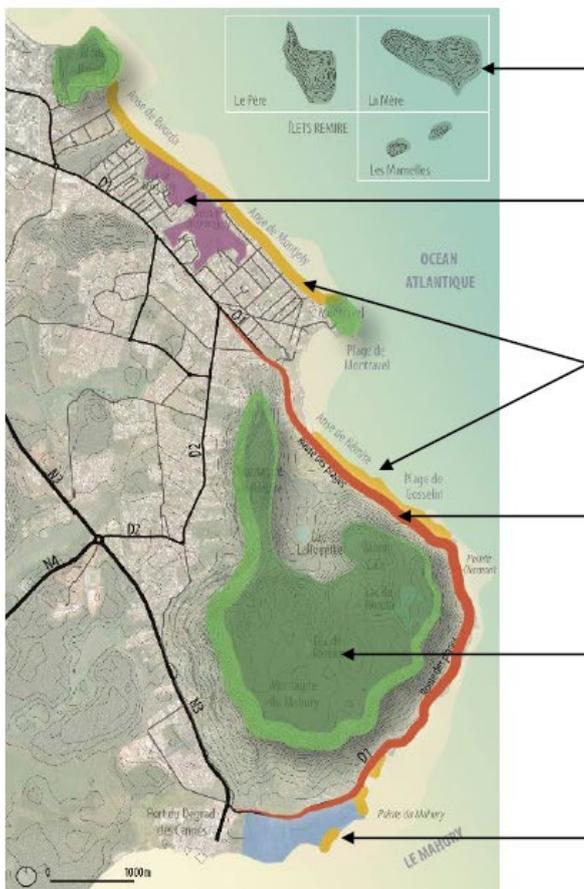
# Tourisme ambitieux et raisonné : la corniche guyanaise

La CACL souhaite renforcer l'attractivité résidentielle et touristique de l'agglomération par la valorisation de sites remarquables et la création d'une nouvelle offre de services touristiques et de loisirs. En ce sens, la façade littorale de la commune de Rémire-Montjoly, aujourd'hui sous-exploitée en dépit de son potentiel touristique, constitue un site d'impulsion de la Corniche guyanaise. Le site présente un potentiel unique, associant richesse écologique (salines, monts, pontes des tortues), patrimoine culturel (Fort Diamant) et qualité paysagère (plages, îlets). Des actions fortes pourraient être entreprises pour améliorer la fréquentation grâce à des équipements esthétiques, ouverts et porteurs de richesse et d'emplois. Il s'agit ainsi d'étudier le potentiel et de définir les conditions de développement d'activités mettant en valeur

le littoral de la commune de Rémire-Montjoly. Plus largement, il s'agit de mettre en œuvre un projet d'aménagement raisonné et partenarial.

Pour cela, il est impératif d'articuler les compétences techniques, de programmation et de développement économique et de management afin de fiabiliser et lier les acteurs à la mise en œuvre du projet sans perdre le fil des ambitions. Il s'agit donc d'être en mesure à la fois de mener un management opérationnel, de conduite des aspects techniques, des conditions juridiques et réglementaires, des temps et des financements, mais également un management partenarial qui trouve son sens dans la coproduction du programme avec les parties prenantes.

## Projet de la corniche guyanaise



### LES ILETS LA MERE,

Repère visuel depuis les plages, lieu d'excursion prisé à la journée

### SALINES DE MONTJOLY,

site remarquable à protéger et faire connaître

### PLAGES,

entre préservation et mise en valeur

des aménités et aménagements légers à prévoir pour améliorer la sécurité et le confort des usagers

### ROUTE DES PLAGES,

route pittoresque à pacifier et réguler

### MONTAGNE MAHURY,

site privilégié au cœur de l'île de Cayenne

### ESTUAIRE DU MAHURY,

mise en valeur touristique, développement des activités nautiques et de pêche

FORT DIAMANT

LAC DE ROROTA

PLAGE DE GOSSELIN

POINTE DE MONTRAVEL

PLAGE DE MONTJOLY

SALINES DE MONTJOLY

POINTE DE BOURDA

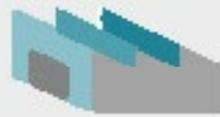


# LES CHIFFRES CLÉS 2019



**11 784**

établissement sur  
le territoire de la CACL



**15 387**

établissement en GUYANE



**77%**

des établissements et entreprises  
guyanais sont sur le territoire  
de la CACL



**32%**

Commerce, transports,  
hébergement et restauration



**11**

zones d'activités économiques



**88%**

des zones d'activités économiques  
sont sur le territoire de la CACL



**28%**

Services aux entreprises



**17%**

Constructions



**12%**

Services aux particuliers



**11%**

Industrie



**795**

exploitations agricoles



**6870 Ha**

de surface agricole utilisée



**1 720 000 €**

du FEADER

+

**1 120 000 €**

top up (fonds propres de la cACL)

**15**

Porteurs de projet

**541 697 €**

financés

**Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral :**  
Marie-Laure PHINERA-HORTH

**Commission développement économique**

Président :

David RICÉ

Vice-président :

Farah KHAN

Membres :

Patrick LECANTE

Gilles ADELSON

Anne-Michèle ROBINSON

Claude PLENET

Serge BAFAU

Jocelyne PRUDENT

Gabriel SERVILLE

Georgina CHIN-TEN-FUNG

**Direction du Développement et de l'Attractivité Économique**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL**

4, Esplanade de la Cité d'Affaire  
CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX  
Standard : 05 94 28 28 28

**Connectez-vous !**

[www.cacl-guyane.fr](http://www.cacl-guyane.fr)



@CACLGuyane



@CACL\_GUYANE



@CACLGUYANE